Du 26 au 30 novembre, trente jeunes femmes ont été formées, à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, sur l'apprentissage organisationnel et l'utilisation de nouvelles technologies dans la promotion du travail des organisations non gouvernementales (ONG).

Cette formation a été organisée par la division Genre et le programme de Droits des femmes d'OSISA/République démocratique Congo, en marge de seize jours d'activisme contre la violence du genre en République démocratique du Congo. Objectif : renforcer les capacités des organisations au service des droits de jeunes femmes.

Les participantes à cet atelier de formation ont appris, entre autres, les différentes techniques pouvant leur permettre de gérer leurs organisations de manière efficiente. Les travaux ont été essentiellement axés sur l'apprentissage organisationnel, les techniques de communication et l'utilisation de nouvelles technologies. A l'issue de cette formation, des brevets ont été remis aux participantes.

A travers cet atelier, le programme Droits des femmes d'OSISA tient à mettre en place un projet opérationnel pouvant aider à renforcer et développer les capacités des jeunes femmes, à créer et gérer des organisations de la société civile oeuvrant dans ce secteur.

Selon ses initiateurs, ce projet appuiera le renforcement des capacités des jeunes femmes qui sont administrateurs et gestionnaires des ONG. L'objectif global du projet étant de répondre à la nécessité de soutenir la participation des femmes à la promotion des droits humains. Il s'agit d'un projet conforme à l'objectif stratégique OSISA de soutenir l'émergence d'une société civile dynamique, avec des organisations locales qui fonctionnent.

**Améliorer la situation de la femme**

En République démocratique du Congo comme dans bon nombre de pays africains, la situation des femmes est très difficile.

Afin de militer pour le respect des droits des femmes en RDC, le bureau d'OSISA/RDC prévoit d'arrêter des stratégies appropriées.

Parmi celles-ci figure le travail en synergie avec certains services de l'Etat. Notamment le ministère du Genre, de l'Enfant et de la famille, celui de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) ainsi que le ministère de Droits humains. Ce qui pourra marquer le début d'une conversation sur la manière de mettre en place des organisations fortes.

La campagne d'activisme contre la violence basée sur le genre procède d'une campagne internationale qui a été lancée en 1991. Du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, jusqu'au 10 décembre, Journée internationale des droits de l'Homme, la campagne appelle les individus et les groupes à travers le monde à passer à l'action pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

La violence à l'égard des femmes et des filles est la violation des droits de l'homme la plus répandue. Jusqu'à sept femmes sur dix ont connu la violence au cours de leur existence. Face à cette réalité, les gouvernements ont promis d'en finir avec cette pandémie. ONU-Femmes les appelle à tenir leurs promesses, en prenant au moins un engagement national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Par Olivier Kaforo, Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212031585.html